



Commission nationale d'évocation

Appel de notes Inspecteurs Notation 2011

filière fiscale

Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

Nous ne pouvons débiter cette commission sans aborder le contexte économique et social dégradé.

Ce week-end se tenait à Cannes le G20 qui est venu clore une année de présidence française de la « *gouvernance mondiale* ». Il y a peu encore, de nombreux gouvernements espéraient que ce G20 marquerait une forme de « *fin de crise* ». Bien au contraire, il est intervenue au plus fort d'une nouvelle étape de dégradation des indicateurs économiques et sociaux.

L'été ne fut en effet d'aucun répit pour tous ceux, travailleurs et leurs familles, qui ont été frappés par cette deuxième phase de la crise. Comme la CGT le répète depuis l'automne 2008, il ne peut y avoir de sortie de crise sans politique de relance fondée sur les salaires et l'emploi, sans activer et renforcer les systèmes de protection sociale.

Au lieu de ces choix, la plupart des gouvernements européens et l'Union Européenne elle-même, se sont engagés dans de violentes politiques de rigueur et d'austérité. Dans de nombreux pays, la facture colossale générée par le sauvetage des banques est aujourd'hui adressée aux plus fragiles et aux plus pauvres tandis que les fauteurs de crise sont largement épargnés.

Or, l'actualité récente démontre la faillite de ces choix politiques : sur fond de désarroi social, de paupérisation, de perte de confiance dans l'avenir et d'incertitudes générées par les attaques contre les systèmes de solidarité, l'économie ne peut renouer avec la croissance.

En France, la mobilisation interprofessionnelle du 11 octobre dernier a fortement exprimé les attentes sociales des salariés et l'exigence d'une autre répartition des richesses.

Des milliers de salariés, de jeunes, de retraités et de privés d'emploi ont défilé, dans près de 200 manifestations partout en France. Cette mobilisation s'est traduite par de très nombreux arrêts de travail dans les entreprises et les services. A la DGFIP, 20% des agents ont participé à la grève.

Cet engagement conséquent dans l'action dans un contexte économique et social difficile, montre, qu'à l'image des autres salariés, les personnels de la DGFIP n'entendent pas se laisser anesthésier par la démagogie libérale.

Que ce soit en France ou en Europe, les politiques de bas salaires, de suppression et de précarisation de l'emploi, la réduction de la protection sociale, des services publics et des droits des salariés sont bien les raisons de la crise. Elles découlent des choix politiques opérés pour donner des gages aux marchés financiers et aux agences de notation avec des conséquences dramatiques pour les salariés. Le plan Fillon est une réponse inefficace et socialement injuste puisque les salariés et les retraités devront déboursier quinze fois plus que les plus riches. 3 milliards d'euros pour le travail contre

Montreuil, le 1er décembre 2011

Syndicat national CGT Finances Publiques

- Case 450 ou 451
- 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex
- dgfip@cgt.fr
- www.financespubliques.cgt.fr
- Tél. : 01.48.18.80.16

200 millions pour le capital ! Il y a urgence à mettre en œuvre des politiques économiques et sociales, alternatives.

Par ailleurs, les élections professionnelles du 20 octobre 2011 dans la Fonction publique ont livré l'essentiel de leurs résultats à la DGFIP.

Une nouvelle fois, avec une participation de 86,72 % au scrutin pour le comité technique ministériel (CTM), les agents ont montré l'importance qu'ils accordaient à leur représentation pour défendre leurs droits et leurs revendications face à l'administration.

Le contexte général dans lequel se sont déroulées ces élections est profondément marqué par le matraquage idéologique gouvernemental et médiatique visant à faire accepter les politiques d'austérité que nous évoquions précédemment. Il est aussi marqué du sceau des réformes et restructurations placées sous l'égide de la RGPP et qui pèsent lourdement sur les conditions de vie au travail des personnels,

Dans cette situation, le choix des agents de placer **la CGT en tête au CTM** constitue une réponse à la hauteur des enjeux auxquels ils sont confrontés. Ce résultat leur donne en effet des possibilités nouvelles de s'appuyer sur le syndicalisme de lutte et de propositions qu'entend incarner la CGT pour faire valoir leurs revendications. Elle leur donne aussi l'assurance de disposer d'élus et de représentants qui œuvreront sans relâche en ce sens.

Ces très bons résultats de la CGT Finances Publiques à ces premières élections professionnelles au sein de la DGFIP plaident pour une action collective résolue contre les politiques régressives et pour le gain de nouveaux droits. C'est à la traduction de cette démarche que la CGT Finances publiques et ses élus vont maintenant s'atteler.

La CGT Finances publiques remercie les milliers d'agents de la DGFIP de toutes catégories qui ont fait le choix du vote CGT. Avec ses élus, elle tient à assurer l'ensemble des personnels de sa volonté de se placer en permanence à la hauteur de leurs attentes et de son engagement indéfectible en faveur de leurs revendications.

Pour en revenir strictement au sujet qui nous occupe dans cette CAP, à savoir la notation, la direction générale n'a toujours pas voulu ouvrir les discussions sur ce sujet dans le cadre des nouvelles règles de gestion : c'est le dernier thème non abordé et non le moindre.

Pour 2012, même si les modalités restent identiques, il est important d'examiner rapidement les conditions de prise en compte et d'organisation des CAP, compte tenu des modalités différentes de gestion dans chacune des filières.

Il nous paraît également important de rappeler les revendications portées par notre syndicat sur le sujet notation, à savoir : un système basé sur des critères objectifs, permettant aux agents une réelle reconnaissance de leur valeur professionnelle exercée dans un contexte défini.

Cela passe par :

- ✓ Une notation de carrière reposant sur une note chiffrée et une appréciation littérale,
- ✓ Deux niveaux de recours en CAP de plines compétences.

L'appréciation de la valeur professionnelle d'un agent doit être reconnue de manière individuelle, et non sur des critères de comparaison avec d'autres collègues ; elle ne doit pas être conditionnée à des objectifs. La reconnaissance de l'engagement des agents dans le plein accomplissement des missions de service public doit être réelle, et ne pas être freinée pour raisons budgétaires au travers du contingentement des variations de notes.

La CGT exige donc la suppression de ce contingentement.

Par ailleurs, la CGT reste opposée à toutes les formes de rémunération au mérite et/ou évaluation, à l'instar de ce que l'administration propose au travers de PFR.

Ensuite, sur la commission d'évocation nationale : pour la 7ème campagne de notation après la réforme de la notation, nous constatons que le nombre d'évocation est en augmentation cette année.

L'examen des dossiers, cette année encore, continue de démontrer que nombre de collègues sont complètement démotivés, désabusés et ont perdu confiance dans leur administration et dans ses nouvelles méthodes de travail : obligation de rendement à tout prix, culte de la performance, dictature des chiffres aux dépens de la technicité et d'une gestion rigoureuse...

De plus, le recours à la rotation des bonifications, conséquence du contingentement, est une gestion qui permet à l'administration de juguler les recours. Mais le remède peut s'avérer pire que le mal, et ajoute en tout cas de la confusion à une « usine à gaz » qui n'en avait pas besoin. Légitimer l'absence des bonifications auprès de ceux qui en avait été bénéficiaires auparavant n'est pas un exercice facile et nécessite parfois d'user d'expédients peu crédibles !

Par ailleurs, et nous vous le disions également déjà l'an dernier, le ressenti négatif des agents est aggravé par le fait que les agents, dans des services en perpétuelle réforme, donc perpétuellement en apprentissage, perdent confiance en eux, en leur savoir faire, en leur capacité de faire correctement leur travail.

Nous constatons encore une fois que les problèmes de santé, les absences pour exercice de mandats syndicaux, les temps partiels, la mutation et même la promotion sont autant de facteurs « pénalisants » que l'on retrouve dans de nombreuses notation et plus particulièrement encore sur les notes d'alerte.

L'attribution d'une majoration de +0.01 ne doit pas être un simple encouragement (comme on a pu le lire parfois) mais un véritable engagement si la manière de servir ne se dégradait pas. Nous constatons malheureusement que nombre de notateurs utilisent cette majoration « qui ne leur coûte rien » pour se dédouaner des effets néfastes du contingentement et acheter la paix avec les agents.

Quelques mots sur le déroulement des CAPL : cette année, nous constatons de manière flagrante que certaines directions n'ont pas constitué de réserves de majorations (quasi systématiques pour les +0,06 et très fréquentes pour les +0,02). Cette absence prive le collègue d'un examen attentif de son appel au niveau

local et augmente de fait les évocations au niveau national. Cela pose un véritable problème notamment pour les grandes Directions qui possèdent les marges de manœuvre suffisantes pour prévoir des réserves.

Nous verrons cette année encore, des dossiers difficiles pour lesquels la CAP locale n'a pas pu remplir son rôle car souvent, la proximité entre chef de service et direction locale, ne permet pas de prendre le recul nécessaire à un examen serein et objectif de la demande de l'agent. A ce titre, la présente commission devra procéder à cet examen serein et attentif et ainsi jouer pleinement son rôle. Nous vous demandons de tenir compte des éléments de contexte local quand les élus vous en font part. Parce que justement ce sont des éléments de contexte que les directions ne se risquent pas à donner.

C'est pourquoi, et pour en finir, nous insistons sur la revendication de la CGT de deux niveaux de recours en CAP de pléines compétences dans les règles fusionnées.

Compte-rendu appel de note filière fiscale

A l'issue de la déclaration liminaire, le président de la commission d'évocation nationale n'a pu que constater une augmentation des évocations sans pour autant en faire une interprétation.

Au niveau des réserves disponibles sur cette commission, le président a indiqué qu' a été reconduit le même dispositif que l'année précédente. En l'occurrence il y avait 11 +0,02 et 1 +0,06 pour les échelons variables. Ces réserves peu fournies ont été expliquées par le président par une anticipation du nombre de dossiers à évoquer à la baisse ; ce qui ne s'est pas vérifié puisqu'on passe de 63 dossiers en 2010 à 89 cette année. Cette tendance à la baisse s'était vérifiée en 2010 et 2009.

Sur la notation, il y a eu un groupe de travail en novembre. Donc pour l'instant, ceux sont les dispositions actuelles qui seront mises en œuvre pour 2012 avant l'application des nouvelles règles.

Sur la note chiffrée en tant que telle et pour la direction générale, elle a vocation à disparaître selon le décret de 2010.

Sur les +0,01, le président souligne le choc des cultures entre les deux filières. En effet pour la filière fiscale l'attribution d'un +0,01 entraînait l'année suivant la majoration d'un 0,02 si la manière de

servir ne se dégradait pas. Dans la filière gestion publique, le 0,01 ne signifie pas l'attribution automatique de la majoration l'année suivante. La CGT a ainsi pu constater que dans la filière GP des collègues avaient des 0,01 plusieurs années consécutives sans que cela signifie quoi que ce soit concernant l'attribution d'une majoration contingentée. Le +0,01 permet ainsi en filière gestion publique de faire « patienter » les agents assez longtemps. Ce thème a été abordé lors du groupe de travail et aura vocation à être harmonisé.

Par ailleurs et en réponse à notre déclaration liminaire, le président évoque le bon taux de participation aux élections professionnelles.

A l'issue de l'examen des 89 dossiers, la distribution suivante a été attribuée :

- ✓ 1 +0,06 pour les échelons variables,
- ✓ 1 +0,06 pour les échelons terminaux,
- ✓ 11 +0,02 pour les échelons variables,
- ✓ 2 +0,02 pour les échelons terminaux,
- ✓ 1 +0,01,
- ✓ 2 notes négatives sont revenues à la note pivot,
- ✓ et des appréciations littérales ont été modifiées.

Pour les élus de la CGT Finances Publiques :

*Ghislaine Mussche, Nathalie Michalczenia, Michel Trojani,
Anne Lefebvre, Anne-Laure Gonnet, Marie Usseglio, Laurent Perin.*